

COMMUNE D'AURIAC SUR VENDINELLE
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
EN DATE DU 04 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURIAC-SUR-VENDINELLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle éponyme de la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger PEDRERO, le Maire.

Présent(e)s : Mesdames Colette BRUN, Véronique CHOLLET, Céline ESCUDIÉ, Véronique ROQUES, Simone SPADOTTO, Séverine TRUDGETT et Messieurs Davy BRESSOLLES, Laurent DUPUY, Roger PEDRERO, Jacques PINEL, Vincent PRADELLES, Jean-Pierre SOUAL

Secrétaire de séance : Monsieur Davy BESSOLLES

- ✓ DCM 2024-52 : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 juillet 2024
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-53 : Modification des statuts de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-54 : Décision modificative n°1
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-55 : Délibération pour le versement de l'indemnité de gardiennage de l'église communale
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-56 : Participation par voie de fonds de concours afin de financer les dépenses d'entretien de voirie suite aux intempéries du 17/05/2024
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-57 : Révision libre – reste à charge 2023 « PORTAGE DE REPAS »
Approuvé à l'unanimité